

PROGRAMME DE FORMATION

DÉVELOPPER LA CAA EN CABINET LIBÉRAL

[APPROFONDISSEMENT]

“ Contexte

“Je ne suis pas assez formée pour proposer de la CAA”

“Je ne sais pas toujours par où commencer et j’ai l’impression de bricoler d’une séance à l’autre”

“J’aimerais avoir un protocole car je me demande souvent si je vais dans la bonne direction”

“Je n’arriverai jamais à convaincre cette famille”

“Je me sens seule pour ce patient”

“Je ne suis pas sûr(e) qu’il en soit au stade des pictos”

“Je fais des choses en séances mais à la maison ça ne suit pas et je ne sais pas comment impliquer les parents”

“En 30/45 minutes, c’est compliqué de travailler la CAA en profondeur”

“Je me demande toujours ce qui est prioritaire entre travailler la CAA ou le langage oral”

“Jusqu’où va mon rôle ? Évaluer ? Mettre en place ? Former ? Coordonner ?”

“Les démarches pour demander des aides techniques sont floues et chronophages”

“Parfois, j’ai l’impression que ça n’avance pas”

“La CAA, c’est difficile à tenir sur la durée”...

La CAA recouvre un large champ de connaissances, outils et compétences et on sait combien il est difficile de s’y retrouver !

Cette formation est pour vous si vous souhaitez :

Mettre en place davantage de CAA au cabinet

Proposer des prises en soin à des patients qui vous intimidaient jusque-là

Bénéficier de l’expérience d’autres professionnels et éviter les premiers écueils

Améliorer la qualité des soins et des suivis proposés

Vous inscrire dans une démarche de CAA éthique et bientraitante

Participer à une formation alliant pratique et théorie qui vous permettent de repartir avec une boîte à outils clés en main prête à l’emploi

Pensée et créée par deux orthophonistes passionnées qui partagent le goût de la CAA, nous proposons cette formation pour partager notre expérience avec engagement et entrain, à l’aide de supports clairs, ludiques et engageants

ORGANISATION DE LA FORMATION



Modalités de la formation

Durée : 2 jours - 14 heures

Horaires : 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

Modalité de formation : présentiel

Lieu : À définir

Tarif : Intra/inter : sur demande

Délai d'accès : Merci de nous contacter via le formulaire de contact ou à l'adresse suivante: contact@caare-online.fr en nous donnant les informations en lien avec votre demande.

Nous vous répondrons sous 48 heures pour prendre contact avec vous et convenir ensemble du lieu, de la date et du tarif de la prestation

Formatrice habilitées à prodiguer la formation : Karine FARAUD Orthophoniste, Alice ROUX Orthophoniste ()



Public visé

Orthophonistes et ergothérapeutes



Pré-requis

Avoir suivi une formation aux bases de la CAA

CONTENU PÉDAGOGIQUE



Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, les participants seront en mesure de développer ses savoirs, savoir-faire et savoir-être en tant que partenaire de communication en CAA dans le cadre de l'exercice libéral, à savoir:

- Intégrer la CAA dans sa pratique libérale quotidienne
- Proposer une évaluation dynamique basée sur le modèle de participation, permettant de choisir et adapter le système de CAA de chaque personne accompagnée
- Choisir les outils et l'équipement nécessaire à tout projet de CAA, y compris les outils linguistiquement robustes
- Mettre en place des séances en CAA efficaces (séance type, intégrer la modélisation, présence des parents, choix des activités, jeux, supports, routines, ajustement en temps réel)
- Construire un projet de CAA avec la famille et les partenaires afin de favoriser la

généralisation en dehors du cabinet (savoir expliciter auprès d'eux sa posture, freins et résistances, mythes, stratégies d'explication, cohérence des pratiques)

- Rédiger les comptes-rendus et les argumentaires en faveur de l'accès aux droits des personnes accompagnées



Contenu

- Module 1 : Réactiver les bases théoriques
 - La communication et l'autonomie de la communication
 - Concepts-clés en CAA (modélisation, multimodalité, présomption de compétences/potentiel...)
 - Les outils de CAA
- Module 2 : L'évaluation en CAA
 - Le modèle de participation
 - Les outils de bilan
 - L'argumentaire MDPH
 - Présentation d'un compte-rendu de bilan type en CAA
- Module 3 : Les outils de CAA
 - Choix des outils
 - Adaptation
 - Évaluation
- Module 4 : Les stratégies du Partenaire de Communication
 - Les stratégies universelles
 - Les stratégies spécifiques aux outils de CAA
 - Focus sur la modélisation
 - Qu'est-ce qu'il va se passer/que faire si... On répond aux questions les plus fréquentes
 - Les guidances: quelles guidances utiliser, quand, comment et combien ?
- Module 5 : Entraîner sa pratique
 - Atelier d'entraînement à l'utilisation d'outils
 - Cas cliniques
- Module 6 : Faire ensemble
 - La prise en soins indirecte
 - Impliquer les familles
 - Impliquer les partenaires
 - Bonnes pratiques et points de vigilance



Méthodes et moyens pédagogiques

La méthode pédagogique est active et participative, elle s'appuie sur des contenus théoriques et illustratifs (présentations, vidéos), des ateliers pratiques, des partages d'expérience et des échanges entre les participants



Modalités et méthodes d'évaluation

- Avant la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer leur niveau de connaissances ainsi que leurs attentes
- A l'issue de la formation : Un questionnaire sera communiqué aux participants afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation. Une évaluation de l'action de formation sera également réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration. Un certificat de réalisation est délivré à l'issue de la formation



Accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap, Karine Faraud, à l'adresse suivante : accessibilite@caare-online.fr